

**COMMUNE  
de  
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

**SECRETARIAT**

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

-----

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL N° 3**

**DU LUNDI 03 MAI 2010**

**DOCUMENTATION.-**

1. Cimetières communaux – Demandes de concessions de terrain.-

25 demandes de concessions de terrain aux cimetières communaux nous sont parvenues depuis la dernière séance du Conseil Communal.

Elles émanent de :

**CIMETIERE DE MORLANWELZ**

**Concessions temporaires pour 15 ans**

Madame LAMORY Josiane Rue de la Croix rouge 26 <u>7140 MORLANWELZ</u>	CTD	415,00. €
Madame STAUMONT Jeanine Rue des Pâquerettes 35 <u>7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT</u>	CTT	450,00.- €
Monsieur BERGER Daniel Chaussée de Redemont 60 <u>7100 HAINE-SAINT-PIERRE</u>	CTD	415,00.- €
Madame DELCOURT Murielle Rue de Bascoup 219 <u>7170 LA HESTRE</u>	CTS	330,00.- €
Monsieur CASTIAUX Raoul Rue Léopold 23 <u>7100 HAINE-SAINT-PAUL</u>	CTT	410,00.- €
Monsieur SOQUETTE Jean-Marie Rue de l'Enseignement 1 <u>7140 MORLANWELZ</u>	CTT	270,00.- €

**Cellules de columbarium pour 30 ans**

Monsieur BROGNIEZ Dominique Rue Duchâteau frère 60 <u>7170 FAYT-LEZ-MANAGE</u>	330,00.- €
Madame MARISSE Arlette Route de Mons 132 <u>7130 BINCHE</u>	330,00.- € X 3
Madame MACQ Bernadette Rue Général de Gaule 26 <u>7140 MORLANWELZ</u>	330,00.- € X 2

**Concessions temporaires pour 30 ans (Caveau)**

Madame GRATTEPANCHE Ginette Rue Courte 4 <u>7140 MORLANWELZ</u>	1.250,00.- €
Madame SOLLAMI Anna Rue Joseph Wauters 29 <u>7140 MORLANWELZ</u>	1.250,00.- €
Monsieur BEURMS Xavier Rue Vieille Eglise 43 <u>7141 CARNIERES</u>	1.250,00.- €
Monsieur LAMONACA Giacomo Rue Montoyer 135 <u>7140 MORLANWELZ</u>	2.200,00.- €

**CIMETIERE DE CARNIERES**

**Concessions temporaires pour 15 ans**

Monsieur CHESSAUX Philippe Rue Royale 17 <u>7141 CARNIERES</u>	CTD 415,00.- €
Madame OKAY Renée Rue Paul Janson 92 <u>6182 SOUVRET</u>	CTD 415,00.- €
Madame BOONEN Françoise Avenue W. Churchill 13	

7140 MORLANWELZ CTS 330,00.- €

Madame GOMY Josiane  
Avenue de France 61/1  
7141 CARNIERES

CTS 330,00.- €

**Cellules de columbarium pour 30 ans**

Madame DE VOS Mireille  
Rue Fond des Trieux 9  
7141 CARNIERES

330,00.- €

**Concessions temporaires pour 30 ans (Caveau)**

Monsieur DI SALVO Mario  
Rue de la Station 15  
7141 CARNIERES

1.250,00.- €

Madame ROULET Aurélie  
Rue de la Station 158/1  
7141 CARNIERES

1.250,00.- €

**CIMETIERE DE MONT-SAINTE-ALDEGONDE**

**Concession temporaire pour 15 ans**

Monsieur DEWINNE Dewinne  
Cité Lévie 3  
7141 MONT-SAINTE-ALDEGONDE

305,00.- €

**Concessions temporaires pour 30 ans (Caveau)**

Madame PILLET Raymonde  
Rue Bois des Faulx 15  
7141 MONT-SAINTE-ALDEGONDE)

1.250,00.- €

\*\*\*\*\*

2. Fabrique d'Eglise Sainte-Aldegonde – Compte de l'exercice 2009 – Avis.-

Le Conseil de la Fabrique d'Eglise Sainte-Aldegonde a arrêté en séance du Conseil de Fabrique le 10 mars 2010, son compte de l'exercice 2009.

Il le soumet à votre avis, aux montants ci-après :

RECETTES :

- ordinaires : 17.687,21.- €  
- extraordinaires : 5.180,33.- €

TOTAL GENERAL 22.867,57.- €

DEPENSES :

- arrêtées par l'Evêque :	3.394,51.- €
- ordinaires :	11.683,68.- €
TOTAL GENERAL	15.078,19.- €
Boni :	7.789,35.- €

\*\*\*\*\*

3. Fabrique d'Eglise Saint-Hilaire – Compte de l'exercice 2009 – Avis.-

Le Conseil de la Fabrique d'Eglise Saint-Hilaire a arrêté, son compte de l'exercice 2009.

Il le soumet à votre avis, aux montants ci-après :

RECETTES :

- ordinaires :	35.414,07.- €
- extraordinaire :	11.888,98.- €
TOTAL GENERAL	47.303,05.- €

DEPENSES :

- arrêtées par l'Evêque :	6.757,20.- €
- ordinaires :	27.049,34.- €
TOTAL GENERAL	33.796,54.- €
Boni :	13.506,51.- €

\*\*\*\*\*

4. Procès-verbal de vérification de l'encaisse du Receveur communal pour le premier trimestre 2010 – Notification.-

Vu l'article Art. L1124-42 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation relatif à la vérification de l'encaisse du Receveur communal au moins une fois dans le courant de chaque trimestre de l'année civile, nous vous invitons à prendre connaissance de la situation de la trésorerie communale au 31 mars 2010 telle qu'elle a été vérifiée pour le premier trimestre 2010.

\*\*\*\*\*

5. Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 3.000.- € au service PCS pour l'organisation d'activités durant les vacances 2010 – Approbation – Décision.-

Le Plan de cohésion sociale organise des journées spéciales durant les vacances scolaires pour les adolescents et les enfants en collaboration avec le PSSP et l'accueil extrascolaire.

De ce fait, nous sollicitons une provision de trésorerie de 3.000.- € à remettre à un éducateur du PCS afin de pouvoir monnayer les différentes activités pour lesquelles nous ne pouvons pas fonctionner avec des bons de commande.

Ces liquidités serviront pour :

- des Go pass pour 2 journées à la mer, les 8/7 et 28/7 (+- 1.000.- €)
- des entrées pour 2 journées au parc d'attraction WALIBI, les 19/7 et 9/8 pour (+- 1.000.- €)
- 3 journées pour la descente de la Lesse : 5/7, 14/7 et 4/8 (+- 1.000.- €)

Nous vous demandons l'autorisation de mettre à disposition de l'éducateur les sommes mentionnées afin de régler les dépenses inhérentes aux activités.

Celui-ci remettra l'ensemble des justificatifs des dépenses auprès du receveur communal et l'éventuelle liquidité en surplus.

\*\*\*\*\*

6. Contribution financière 2010 après budget 2010 à la Zone de Police de Mariemont – Approbation du Gouvernement Provincial – Notification.-

En application de l'article 72§2, alinéa 3 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux ;

Nous portons à votre connaissance l'arrêté du Gouverneur de la Province de Hainaut du 29 mars 2010 par lequel il approuve la délibération du Conseil communal du 25 janvier 2010 fixant la contribution financière de la commune de Morlanwelz au budget 2010 de la Zone de Police de Mariemont au montant de 1.746.297,23 euros.

\*\*\*\*\*

7. Bilan financier et rapport d'activités 2009 de l'ASBL « Espace Europe » - Notification.-

L'arrêté de la Région Wallonne portant codification de la législation relative aux pouvoirs locaux du 24 avril 2004 ;

Le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation en ses articles L3331-1 à L3331-9 obligent les bénéficiaires d'une subvention supérieure à 1.239,47.- € accordée par la Commune à lui faire parvenir son bilan financier ainsi qu'un rapport d'activités.

Nous vous invitons à prendre connaissance du rapport d'activités et du bilan financier 2009 de l'ASBL Espace Europe.

\*\*\*\*\*

8. Sites à réaménager Morlanwelz : SAR/LS116 dit « Boulonnerie et Forges Cambier » - Projet d'arrêté de subvention et de convention – Approbation de la convention relative à la subvention de 100.160,00 euros octroyée par la Région Wallonne.-

Nous vous proposons d'approuver la convention relative à la subvention octroyée à la Commune de Morlanwelz pour la construction d'un hall de sports sur le site SAR/LS116 dit « Boulonnerie et Forges Cambier » à Morlanwelz.

\*\*\*\*\*

9. Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la Haine – Convention de partenariat pour l'année 2009-2010 et quote-part annuelle – Approbation – Décision.-

Lors des différentes réunions entre le Contrat de Rivière et les administrations communales et provinciales, il avait été convenu d'établir une convention écrite de 2 ans entre les différents intervenants.

Cette convention de partenariat, portant sur une période de janvier 2009 à fin décembre 2010 vise à établir un constat de dégradations et des intérêts sur les cours d'eau du territoire et à aboutir à un nouveau protocole d'accord d'une durée de 3 ans qui fixera les obligations des différentes administrations dont assurer le financement du Contrat de Rivière à raison de 20 centimes par habitant.

La documentation relative à l'objet est mise à la disposition des Conseillers communaux dans le dossier du Conseil communal qui est disponible dans le bureau du Secrétaire communal.

Nous vous demandons d'approuver cette convention de partenariat.

\*\*\*\*\*

10. Règlement général de Police – Approbation – Décision.-

Commentaires en séance.

\*\*\*\*\*